

RÉALISER UNE PRÉ-DEMANDE DE PASSEPORT/ CARTE D'IDENTITÉ SUR ANTS.GOUV

> Sur le site de la mairie, dans la page d'accueil

Allez dans ACCÈS RAPIDES « **Prise de Rendez-vous rapide** » à gauche de l'écran



> Faites défiler le contenu jusqu'au : **3- Remplir sa pré-demande en ligne**

> Cliquez sur le lien en bleu



> Cliquez sur :



ATTENTION !! VOUS DEVEZ DISPOSER D'UN COMPTE POUR ACCÉDER A VOTRE ESPACE

> Allez dans la partie « **Je possède déjà un compte, je m'identifie** » et renseignez les champs ci-dessous.

Renseignez votre identifiant

Attention !! Il ne s'agit pas de votre adresse e.mail, mais de votre identifiant récupéré sur votre boîte de messagerie lors de la création de votre espace.

Renseignez votre mot de

Mon Compte

JE POSSÈDE DÉJÀ UN COMPTE. JE M'IDENTIFIE

Avec mon identifiant ANTS * : Champs obligatoires

Identifiant * [Identifiant oublié ?](#)

Mot de passe * [Mot de passe oublié ?](#)

ME CONNECTER

ou

Avec FranceConnect Connectez-vous simplement avec FranceConnect

S'identifier avec FranceConnect

[? Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

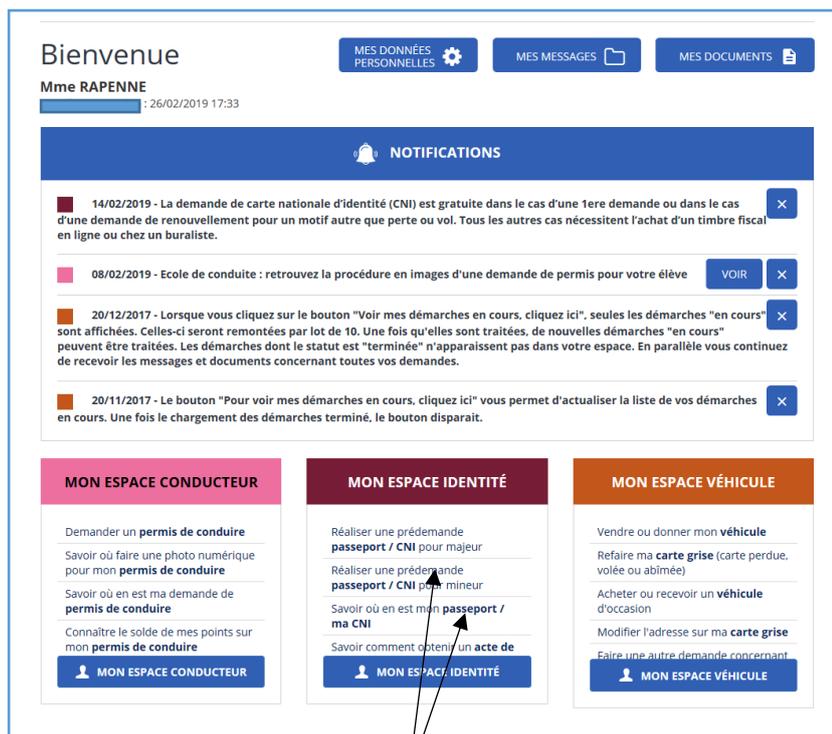
Si vous disposez d'un espace sur [impôt.gouv](#) ou [ameli.fr](#), cliquez ici pour vous identifier.

Vous accédez à France Connect. Cliquez sur le compte avec lequel vous souhaitez vous connecter et rentrez votre identifiant et mot de passe.

Cliquez sur le compte avec lequel vous souhaitez vous connecter sur **les sites de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés**

> Cliquez sur « **ME CONNECTER** »

> Votre espace personnel s'affiche.



> Pour faire une carte d'identité ou un passeport cliquez sur le type de pré-demande: pour Mineur ou pour Majeur dans « **MON ESPACE IDENTITÉ** »

> **ÉTAPE 1** : Suivez ensuite les instructions, remplissez les champs et cliquez sur « **Étape suivante** ».

ATTENTION !! Vous pouvez faire la demande de passeport et de carte d'identité en même temps, en cliquant sur la troisième option.

ATTENTION !! Si vous sélectionnez dans le motif de renouvellement « Première demande », la mairie ne pourra pas le modifier à la dépose du dossier. Ce motif ne doit être utilisé que dans le cas d'une première demande, ou si le titre est périmé depuis plus de 20 ans. En aucun cas, ce motif ne doit être utilisé en cas de perte ou vol.

>ÉTAPE 2 : Remplissez votre État civil.

1 Motif 2 État civil 3 Filiation 4 Nationalité 5 Adresses 6 Récapitulatif 7 Confirmation

État civil du majeur concerné par le titre

* - Champs obligatoires

Sexe * Femme Homme

Nom de naissance *
(C'est le nom qui figure sur votre acte de naissance)

Deuxième nom

Précisez s'il s'agit du nom du père de la mère époux épouse

Souhaitez-vous faire apparaître un mot devant le deuxième nom ? Oui Non

Si oui, lequel époux(se) veuf(ve)

1er prénom * MME
(Entrez vos prénoms dans l'ordre de l'état civil. Les prénoms composés sont séparés par un tiret 'ex: Jean-Pierre')

2ème prénom [Ajouter un prénom](#)

Taille (cm) *

Date de naissance * / / ?
(JJ/MM/AAAA)

Pays de naissance * FRANCE

Département ou Collectivité d'outre-mer de naissance * 01 - AIN

Commune de naissance *
(Indiquez son nom tel qu'il existait au moment de votre naissance)

Mettre un seul prénom par case. Cliquez sur « Ajouter un prénom » si besoin.

Attention !! Le NOM et les Prénoms doivent être **les mêmes** que sur le titre à renouveler. Faire attention aux accents (ex : SOLENE sur l'ancien titre = solene sur le nouveau). Si vous souhaitez changer l'orthographe du nom ou d'un prénom sur votre nouveau titre car l'ancien n'est pas correct, vous devrez fournir un acte de naissance.

> Cliquez sur « Étape suivante » en bas à droite de l'écran.

> ÉTAPE 3 : Remplissez les champs concernant votre filiation.

1 Motif 2 État civil 3 Filiation 4 Nationalité

Père

Père inconnu ? * Oui Non

Nom *

1er prénom *
(Entrez vos prénoms dans l'ordre de l'état civil. Les prénoms composés sont séparés par un tiret 'ex: Jean-Pierre')

2ème prénom [Ajouter un prénom](#)

Né(e) le * / / ?
(JJ/MM/AAAA)

Où ? * En France A l'étranger

À *

Nationalité *

Mère

Mère inconnue ? * Oui Non

Nom *

1er prénom *
(Entrez vos prénoms dans l'ordre de l'état civil. Les prénoms composés sont séparés par un tiret 'ex: Jean-Pierre')

Lorsque la date de naissance de l'un des parents n'est pas connue. Vous pouvez mettre une date approximative (cas des personnes nées à l'étranger dans un pays où les naissances ne sont pas enregistrées).

> Cliquez sur « **Étape suivante** » en bas à droite de l'écran.

>**ÉTAPE 4** : Renseignez la nationalité

Mon compte > Nouvelle pré-demande : Nationalité

Faire une nouvelle pré-demande majeur

1 Motif 2 État civil 3 Filiation 4 Nationalité

Vous êtes français(e) parce que

- Vous êtes né(e) en France et l'un au moins de vos parents est né en France
- Vous êtes né(e) en France et l'un au moins de vos parents est né dans un ancien département ou territoire français
- Vous êtes né(e) en France et l'un au moins de vos parents est français
- Vous n'êtes pas né(e) en France et l'un au moins de vos parents est français
- Votre mère ou votre père est devenu(s) français(e) avant votre majorité
- Vous êtes de nationalité française par mariage
- Vous êtes né(e) en France et vos parents ne sont pas français
- Vous êtes naturalisé(e) français(e)
- Vous avez été réintégré(e) dans la nationalité française
- Vous êtes français(e) par déclaration (autrement que par mariage)
- Autre motif

En cas d'hésitation, l'agent de mairie qui enregistrera le dossier lors de votre rendez-vous pourra modifier l'information que vous aurez sélectionnée

> Cliquez sur « **Étape suivante** » en bas à droite de l'écran.

>**ÉTAPE 5** : Renseigner l'adresse de votre domicile.

1 Motif 2 État civil 3 Filiation 4 Nationalité

Adresse du majeur concerné par le titre

N° de la voie 12

Extension (bis, ter, etc) ▼

Type de voie (avenue, boulevard, etc) ▼

Nom de la voie * CHEMIN DE LA MONTEE

Complément d'adresse (Étage, escalier, appartement - Immeuble, bâtiment, résidence - Lieu-dit - Boîte postale)

Pays FRANCE ▼

Code Postal * 25320

Commune * GRANDFONTAINE

Informations de contact

Téléphone portable de contact * 0617499380

Souhaitez-vous néanmoins recevoir le récapitulatif par mail ?

Adresse mél. rapenne.nadege@ecole-valenti

J'accepte que mes données personnelles soient réutilisées à des fins d'information (elles ne seront ni vendues ni cédées à des organismes à but

ATTENTION !! L'adresse doit être identique au justificatif de domicile que vous fournirez lors de la dépose de votre dossier en mairie.

Vous devez mettre un numéro de portable et votre adresse e.mail (si vous en avez une) car la confirmation de votre pré-demande vous sera envoyée par ce biais.

N'oubliez pas de sélectionner votre choix.

>ÉTAPE 6 : TIMBRE FISCAL (UNIQUEMENT POUR LES PASSEPORTS OU EN CAS DE PERTE ET VOL DE CARTE D'IDENTITÉ)

Faire une nouvelle pré-demande majeur

1 Motif 2 État civil 3 Filiation 4 Nationalité 5 Adresses 6 Paiement

! Veillez à bien vérifier les informations saisies lors des précédentes étapes, car elles conditionnent le montant du paiement

Paiement du titre

Un timbre fiscal est requis dans le cadre de cette pré-demande carte d'identité *

Si vous souhaitez acheter le timbre maintenant cochez la première case et cliquez sur « Acheter le timbre ». Vous serez redirigé sur timbres.ants.gouv.

- Vous souhaitez effectuer l'achat du timbre électronique maintenant
- Vous avez déjà acheté un timbre électronique pour la CNI

Si vous possédez déjà le timbre fiscal. Cochez la deuxième case et tapez les 16 chiffres de votre timbre fiscal.

Timbres électroniques

Un site mis en œuvre par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés

Validation du paiement

Montant global de votre achat : 25,00 €

Récapitulatif :

Timbre	Prix unitaire	Quantité	Montant
Renouvellement d'une carte nationale d'identité en cas de perte ou de vol	25,00 €	1	25,00 €
			25,00 €

Votre timbre est utilisable pendant 6 mois et remboursable pendant 12 mois à compter de sa date d'achat.

Réception du timbre et du justificatif :

Vous recevez votre justificatif de paiement par courriel à l'adresse suivante :

Saisir votre adresse courriel : n.fr

Confirmer votre adresse courriel : n.fr

* : Champs obligatoires

Retour à la pré-demande Passeport Carte Nationale d'identité Valider le paiement

1 Motif 2 État civil 3 Filiation 4 Nationalité 5 Adresses

! Veillez à bien vérifier les informations saisies lors des précédentes étapes, car elles conditionnent

Paiement du titre

Un timbre fiscal est requis dans le cadre de cette pré-demande carte d'identité *

Vous souhaitez effectuer l'achat du timbre électronique maintenant

Vous avez déjà acheté un timbre électronique pour la CNI

N° de timbre *

> Cliquer sur « Étape suivante » en bas à droite de l'écran.

> **ÉTAPE 6 ou 7** : Vous arrivez sur la page récapitulative, vérifiez les informations, puis cliquez sur « Valider » en bas à droite de l'écran.

> **ÉTAPE 7 ou 8** : Vous arrivez à la dernière étape.

1 Motif

2 État civil

3 Filiation

4 Nationalité

5 Adresses

6 Récapitulatif

7 Confirmation

Votre pré-demande a été transmise.

Demande n° 9

[Récapitulatif de la demande](#)

Vous pouvez maintenant enregistrer une version électronique de ce [récapitulatif](#) sur votre mobile ou tablette ou l'imprimer. Il vous dépose vos pièces justificatives et permet le recueil de vos empreintes. Vous pouvez également fournir le numéro de votre pré-demande, si vous ne pouvez pas imprimer le récapitulatif ni l'enregistrer.

Vous n'aurez pas de formulaire CERFA à renseigner lors de votre déplacement en mairie puisque l'agent de mairie pourra récupérer.

Attention : la mairie peut exiger que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous.

Pièces justificatives

Vous devez ensuite **vous rendre** dans la mairie (ou antenne d'arrondissement à Paris ou en consulat) de votre choix, muni du récapitulatif en version électronique ou à défaut imprimé, ainsi que des **pièces justificatives nécessaires** afin de procéder à la validation de votre pré-demande. **ATTENTION, certaines mairies exigent que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous. Renseignez-vous.**

Le recueil des empreintes

Lors de la validation de votre pré-demande de Carte Nationale d'Identité, il sera procédé au recueil de l'image numérisée de deux empreintes digitales et à leur enregistrement dans le traitement informatique Titres Electroniques Sécurisés. Cet enregistrement permet de faciliter la délivrance de la carte nationale d'identité et rend plus efficace la lutte contre l'usurpation d'identité, notamment en cas de perte ou de vol du titre.

Vous pouvez cependant refuser, à l'occasion de votre déplacement en mairie, que vos empreintes soient enregistrées dans la base informatique Titres Electroniques Sécurisés. Dans ce cas, il sera procédé au recueil de vos empreintes sur un formulaire papier conservé par le service instructeur.

La photo d'identité

Vous devez vous munir d'une photo d'identité qui sera collée sur le récapitulatif par l'agent de Mairie. La photo doit être récente et réalisée par un professionnel agréé ou dans une cabine photo d'un professionnel agréé. Elle doit être de taille 3,5 x 4,5 cm et respecter les caractéristiques suivantes :

- En couleur, sur fond clair et uni
- De face, tête nue
- Visage centré et dégagé
- Yeux fixant l'objectif et bouche fermée
- Une photo soignée au photocopieur sans refilage

ATTENTION !! Vous devez vous présenter avec l'intégralité des pièces justificatives, la photo et le récapitulatif ou le numéro de votre pré-demande lors de votre rendez-vous en mairie. Vérifiez les pièces nécessaires en cliquant sur le lien en bleu.